

## Réunion budgétaire du 20 octobre 1986.

Le vingt octobre mil neuf cent quatre vingt six, à quinze heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Guy Chivoaud, maire.

Date de convocation: 15 octobre 1986

Présents: M<sup>r</sup>s Chivoaud Guy, Joseph Richard, Bouderon Raymond, Mmes Viollet Blodie, Magrie Simone.

Absents: Mrs Guedo Onésime, Allary Francis, Bourreau Bernard, Jarnault Pierre, Gouriveau François, Philippeau Hervé.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette séance, la réunion budgétaire est renvoyée au lundi 27 octobre 1986 à quinze heures.

*[Signature]*

## Réunion Budgétaire du 27 octobre 1986. <sup>87</sup>

Le vingt sept octobre mil neuf cent quatre vingt six, à quinze heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Guy Chivaud, maire.

Date de convocation: 22 octobre 1986.

Présents: M<sup>r</sup> Chivaud, Joseph, Viollet, Borderon, Bourreau, Damault, Gouriveau, Bayné.

Absents: M<sup>r</sup> Jouedo, Cléry, Philippeau.

Le secrétaire de séance: M<sup>r</sup> Bourreau Bernard

Compte Administratif 85: voté à une majorité de 5 voix contre 2.

Recettes de fonctionnement:	219 982 F
Dépenses de fonctionnement:	158 535 F
Prélèvement pour Investissement:	28 542 F

L'excédent en fin d'année 1985 se monte donc à 32 905 F. A ce montant vient s'ajouter un excédent au 1/1/85 de 81 660 F; la somme à disposer pour le Budget Supplémentaire est de 114 065 F.

x à l'unanimité.

Budget Supplémentaire 1986, il est voté par le Conseil Municipal pour un montant de 114 065 F en Section de Fonctionnement. Cette somme sera répartie ainsi:

Compte 615: Indemnité de Budget M <sup>r</sup> Le Procureur:	200 F
Compte 21: Supplément pour l'achat d'un poêle:	1000 F
Travaux de bâtiments	26083 F
Travaux de voirie	34194 F
Compte 669: Dépenses Impévues.	52588 F

114 065 F.

Les 52 588 F du compte 669 seront affectés après libération du Conseil Municipal, de préférence à l'implantation de la Salle des Fêtes.

Avant de l'équipement, Permis, Obligations de la Se'unité, devis seront demandés le plus rapidement possible.

En apposant sa signature au bas du Budget Supplémentaire, M<sup>r</sup> Darmault demande ~~à ce~~ que le Conseil Municipal soit convoqué en réunion de chantier et consulté pour toutes décisions importantes de travaux à entreprendre.

### Questions diverses:

- M<sup>r</sup> Gouriveau se propose pour pyrograver un panneau "Interdiction de déposer des ordures" à apposer dans les bois de Chez Bernard.
- Le Conseil demande à ce que le nécessaire soit fait pour porter l'heure de la fermeture de l'école de 30 A à 15 A.
- La toiture de l'école présente des gouttières. Le C. M. pense qu'une révision pourrait être faite en attendant une réparation complète qui pourrait peut-être être financée en partie par une subvention.
- Syndicat Départemental des Collectivités Publiques Plurielles: La commune de Combrès ne présente pas actuellement de besoins en renforcement du réseau électrique. Il sera néanmoins signalé au Syndicat l'état défectueux des poteaux situés sur la ligne allant des Monerès à La Vuc.
- D. D. E. Programme 1987 de marquage au sol. Curage de fossés: aucun besoin ne se dégage sur la commune de Combrès.

Fait et de l'lie' les jour, mois et an susdits. 89  
Ont signé les membres présents

~~Lucas~~  
~~Lucas~~

JL  
~~JL~~  
Magne - ~~Voile~~

P. Damaull